**Appel à Manifestation d’Intérêt**

Accompagnement des établissements de santé (ES) dans le déploiement de la Pratique Avancée Infirmière en région Occitanie

*L’engagement à servir s’inscrit dans le cadre des dispositions juridiques spécifiques au statut du salarié (notamment les différents textes s’appliquant aux agents de la Fonction Publique Hospitalière dont l’article L423-15 du Code général de la fonction publique et les décrets en déterminant les modalités*)

Lettre d’engagement

**Dénomination de l’établissement :** Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Je soussigné Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. , représentant de la structure bénéficiaire, m’engage à :

* Financer la formation de l’infirmier Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.visant l’obtention du diplôme d’Etat d’infirmier en pratique avancée conférant le grade de master
* Positionner l’infirmier dans des fonctions de pratique avancée dès l’obtention du diplôme IPA
* Communiquer à l’ARS les informations nécessaires au suivi du dossier
* Répondre aux enquêtes d’évaluation du dispositif menées par l’ARS

Les financements alloués au titre du Fonds d’intervention régional (FIR) feront l’objet d’un avenant au CPOM, précisant les engagements du bénéficiaire du financement, ainsi que les modalités de versement des crédits.

**La totalité de la somme allouée sera utilisée au service du projet retenu.**

Le représentant de la structure certifie exactes les informations du présent dossier.

Fait à,

Le

Signature du représentant de la structure :